

N/REF : 26/07/2024 11H24 C:008570 I:12733

BAZIN MARCEL

V/Appel du Vendredi 26/07/2024 a 11H24

**1 BIS CHEMIN DE LA TOUCHE
35450 LANDAVAN**

IMMEUBLE : 7 TOUCHE
7 BIS CHEMIN DE LA TOUCHE
35450 LANDAVAN

Rennes, le 05 Aout 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 7 - MR BAZIN 02 99 49 72 09

MOTIF : DÉBOUCHAGE CANALISATION POUR PASSAGE FIBRE
CÂBLE SOUS TERRE

Donneur d'ordre : M. M BAZIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 31/07

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

TENTATIVE DE DÉBOUCHAGE NON CONCLUANTE

FAIRE CREUSER POUR REMPLACEMENT DE LA GAINÉ FIBRE PAR ENTREPRISE TP
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE N°1034594 CA 235€

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).

Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.

Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique

Vérification du bon écoulement du réseau.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions

de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ffait Déb.H.Pression <=0h50 sans déplac.	1	113,64	113,64
1,00	Déplacement distance 31 à 40kms	2	100,00	100,00
TOTAL H.T.				213,64
T.V.A. à 10,00%				21,36
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>235,00</u>

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.